

COMMUNE DE SAINT-GILLES
M. Th. Van Campenhout
Echevin de l'Urbanisme
Place M. Van Meenen, 39
1060 BRUXELLES

V/Réf : pu 2016-66 / 31993
N/Réf. : AA/AH/SGL-2.297/s.595_CT
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : SAINT-GILLES. Chaussée de Waterloo, 29-33. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'isolation du pignon aveugle. Avis de la CRMS.
Dossier traité par A. Piwowarczyk

En réponse à votre lettre du 14 octobre sous référence, réceptionnée le 19 octobre, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 9 novembre 2016.

La demande se situe dans la zone de protection de l'immeuble éclectique situé 10, rue Vanderschrick, classé comme monument.

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGEMANS
Présidente

c.c. B.D.U. - D.M.S. : Mme M. Kreutz

B.D.U.. - D.U. : Mme Fl. Vanderbecq